



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

Direction de la Recherche et de l'Ingénierie de la Formation

Examen de Passage – Session juin 2011
Cours du Jour

Filière : Technicien Comptable d'Entreprises

Niveau : Technicien

Durée : 5 heures.

Epreuve : Synthèse 1

Barème : 120 Points

Document(s) et Matériel(s) autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.
Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome

Document remis au candidat :

L'examen comporte deux épreuves, composées chacune de plusieurs dossiers indépendants.

Conseils pour la réussite de votre examen :

- Procéder à la pagination des pages des copies de réponse.
- Commencer vos réponses à partir de la deuxième page.
- Reproduire le tableau suivant sur la première page de votre feuille de réponse :

Epreuve	Dossier	Note par dossier
Partie 1	Dossier 1 : Environnement de l'entreprise	/20
	Dossier 2 : Comptabilité générale	/15
	Dossier 3 : Organisation administrative	/05
Total partie : 1		/40 points
Partie 2	Dossier 4 : Opérations courantes	/ 45
	Dossier 5 : Administration du personnel	/20
	Dossier 6 : Statistique et calculs commerciaux	/15
Total partie : 2		/80 points

Partie 1 :

(40 points)

Dossier 1 : (20points)

ANNAJAH, est une société en nom collectif spécialisée dans la commercialisation du matériel de construction. Depuis quelques années, elle commence à sentir certaines difficultés commerciales dues principalement à une **concurrence** assez rude du fait de l'implantation de certains nouveaux concurrents sur ce **marché**.

Pour améliorer sa rentabilité et renforcer sa **compétitivité**, la société a décidé de mettre en place un ensemble de **réformes**. Parmi ses principaux axes, on notera la conception d'une nouvelle organisation afin de mieux clarifier les **tâches** et définir les responsabilités. C'est ainsi qu'on mis en place un nouvel **organigramme** comprenant les éléments suivants :

A la tête, se trouve le gérant M. HASSAN, assisté dans ses fonctions par un contrôleur de gestion. Sous sa responsabilité directe on trouve :

- un directeur financier qui gère le service de comptabilité et la cellule informatique,
- un directeur de promotion immobilière qui gère le service des ventes,
- un directeur des ressources humaines qui gère le service recrutement et le service paie.

Travail demandé :

1. Expliquer les termes soulignés (2,5 pts)
2. A votre avis, quelles sont les autres mesures à prendre par la société pour améliorer sa compétitivité ? (4 pts)
3. Quelles sont les caractéristiques juridiques de cette société ? (2,5 pts)
4. Présenter l'organigramme de cette société. (2,5 pts)
5. De quel type de structure s'agit-il ? Justifier votre réponse (2,5 pts)
6. Comment cette entreprise peut-elle influencer sur son environnement ? Discuter votre opinion (6 pts)

Dossier 2 : (15 points)

A- Répondre par Vrai ou Faux en justifiant votre réponse : (10 pts)

1. La vente de marchandise à crédit est une opération sans incidence sur le résultat.
2. les réductions commerciales hors facture ne se comptabilisent jamais.
3. La présentation de la balance est un document obligatoire pour établir les états de synthèse.
4. La TVA récupérable est une charge de l'exercice.
5. Dans une balance, on peut détecter des erreurs d'imputation.
6. Les avances et acomptes fournisseurs doivent figurer à l'actif et ne doivent pas être soustraits du compte fournisseurs.
7. Le compte clients ne peut jamais avoir un solde créditeur.
8. Les emballages sont repris par le fournisseur au prix auquel il les avait consignés.
9. Un chèque certifié atteste seulement l'existence de la provision.
10. A partir du logiciel de comptabilité, L'export de la balance vers l'Excel est impossible.

B- Sachant qu'au 1^{er} mars les comptes de la TVA de l'entreprise présentent les soldes suivants :

- Etat TVA due : 6500.00 Dh à payer le 20 mars.
- Etat TVA facturée : 8700 Dh dont 3500 Dh encaissée.
- Etat TVA récupérable sur charges : 5400 dont la moitié réglée en février.
- Etat TVA récupérable sur immobilisation 2000 sur un achat des immobilisations effectué en février et à régler en totalité en avril.
- a. Calculer la TVA due au titre du mois de mars suivant les 2 régimes. Que constatez- vous ? (3pts)
- b. Enregistrer au journal de l'entreprise la déclaration de la TVA du mois de mars suivant le régime d'encaissement (2 pts)

Dossier 3 : (05 points)

Afin d'améliorer la réactivité de l'entreprise, votre Directeur vous demande d'indexer et de classer dans un ordre alphabétique les rubriques suivantes :

VEMATEC	COEPPORT (Fiduciaire)
ASSICCOF (Fiduciaire)	TALBI (Droguerie)
Société maghrébine de transport	SAADA (Pharmacie)
Entreprise SOMAFA	Banque centrale populaire (BCP)
Imprimerie Casa continu	AXA (assurance)
Zamama (entreprise de bâtiment)	Les carrières modernes de Casablanca
Laarossi (Pâtisserie)	AMOUD (boulangerie)
RAHALI (Traiteur)	SOMATRA (Société de transport)

Partie 2 :**(80 points)****Dossier 4: (45 points)**

Au 01/06/N, les comptes de l'entreprise « FIRDAOUSSI.SA » se présentent ainsi (en Dh) :

Constructions	400 000,00
Emprunts	125 000,00
Mat. Informatique	190 000,00
État (créditeur)	250 000,00
Pers. – Rémun. Dues	150 000,00
Etat-TVA récupérable sur charges	330 000,00
Fournisseurs	190 000,00
Fr – Effets à payer	155 000,00
TVA facturée	140 000,00
Marchandises	270 050,00
Titres immobilisés	24 500,00
Prêts au personnel	440 000,00
Clients-effets à recevoir	111 450,00
Caisse	274 000,00
Terrains	330 000,00
Valeurs mobilières de placement	186 000,00
CNSS	40 000,00
Clients	560 500,00
Banque SD	550 000,00
Fonds commercial	855 000,00
Dépôt et cautionnement reçus	18 000,00
Réserves	45 000,00
Capital	3 000 000,00
Matériel industriel	150 600,00

Des documents comptables de l'entreprise, nous avons extrait les informations suivantes :

01/06 : Vente de marchandises au client HAMZA : Facture V1

Montant brut : 55 000 Dh, remise 5%, port 1900 Dh, TVA 20%, le transport est assuré par les moyens propres de l'entreprise « FIRDAOUSSI.SA ». Le règlement est le suivant :

- 11 200 Dh par chèque bancaire n°10 encaissé le même jour.
- 23 000 Dh par lettre de change n°21 au 30/07 acceptée le même jour par le client HAMZA.
- Le reste à crédit.

02/06 : Versement des salaires du mois précédent par chèques bancaires n°115.

03/06 : Achat de matériel d'emballages destinés à rester dans l'entreprise pour le conditionnement des marchandises. Prix HT 27 250 Dh, TVA 20%, règlement contre acceptation de traite.

- 04/06 : Acquisition à crédit d'une installation technique : 35 000 Dh HT payable dans 14 mois.
TVA 20%. (Facture n°A320)
- 05/06 : Paiement des cotisations de Sécurité Sociale par chèque bancaire n°117.
- 07/06 : Paiement en espèces de l'achat de fournitures de bureau HT 15 650 Dh TVA 20%. PC
n°01.
- 08/06 : L'entreprise « FIRDAOUSSI.SA » négocie la traite n°21 auprès de sa banque.
- 09/06 : Versement en espèces de 17 000 Dh au compte de l'entreprise à la banque.(P.C. n° 05).
- 10/06 : Achat de marchandises chez le fournisseur ADIL. Facture A1. Montant brut 145 000 Dh,
remise 5%, TVA 20%, port HT 950 Dh, TVA 14%. Pour régler cette facture l'entreprise
a accepté la lettre de change n°18 au 15/07.
- 12/06 : Achats de cartons destinés à contenir les marchandises expédiées aux clients, prix HT
8700 Dh, TVA 20%.
- 15/06 : L'entreprise « FIRDAOUSSI.SA » a reçu l'avis de crédit n°14 sur la négociation du 08/06
comportant les éléments suivants : escompte 150 Dh, commissions 70 Dh, TVA 18 Dh.
- 16/06 : L'entreprise « FIRDAOUSSI.SA » a adressé au client HAMZA la facture d'avoir n°AV5
(correspondant à la facture V1 du 01/06) comprenant un retour de marchandises. Montant
brut 3 250 Dh.
- 17/06 : Une partie du matériel d'emballages acheté n'est pas conforme à la commande. La valeur
du retour est de 2 750 Dh HT.
- 19/06 : Achat de timbres fiscaux en espèces : 1 900 Dh, PC n°17
- 22/06 : Règlement en espèces d'une amende fiscale : 1 750 Dh ; PC n°19
- 24/06 : Paiement des services bancaires 24 500 Dh HT, TVA 10%. (Avis de débit n°119).
- 26/06 : Règlement en espèces du loyer du local commercial du mois de mai ; montant 14 850 Dh.
(P.C. n° 13).
- 28/06 : Règlement en espèces de la prime d'assurance montant 15 700 Dh HT (P.C. n° 14). TVA
20%.(n'est pas récupérable).

NB : Stock final de marchandises : 350 700 Dh.

Travail à faire :

1. Présenter le bilan au 01/06/N. (5 points)
2. Enregistrer les opérations effectuées au journal. (30 points)
3. Etablir le compte « Caisse » à colonnes mariées (4 points)
4. Etablir le C.P.C au 31/06/N. (6 points)

Dossier 5 : (20 points)

La société vous remet les éléments suivants concernant la paie de son salarié M.FARID et vous demande de :

- 1) Calculer l'IR dû (5 points)
- 2) Etablir son bulletin de paie. (6 points)
- 3) Comptabiliser au journal le bulletin de paie (4 points)
- 4) Calculer et comptabiliser les charges sociales légales (5 points)

Détails de paie	Farid
N° CNSS	201010123
Periode de paie	31-mai-11
N° Bulletin de paie	1
Date de naissance	15/09/1966
Salaire de base	7 500,00dh
Taux horaire	
Heures supplémentaires à 25%	500,00dh
Heures supplémentaires à 50%	300,00dh
Heures supplémentaires à 100%	
Durée d'ancienneté en année	10ans
Primes	
Avantages en nature	
Avantages en argent	
Indemnités de responsabilités	1 000,00dh
Frais de déplacement	300,00dh
Indemnité de logement	2 000,00dh
Taux retraite	6%
Cotisation CNSS	4,29%
Cotisation AMO	2%
Taux mutuelle	
Montant autres crédits	
Montant Crédit de construction	
Assurance groupe	2% du SBI
Montant Assurance vie	
Avance sur salaire	
Situation familiale	M
Nombre d'enfants	2

Taux IR :

Tranches mensuelles		Taux IR	somme à déduire
-	2 500,00	0%	-
2 500,00	4 166,67	10%	250
4 166,67	5 000,00	20%	666,67
5 000,00	6 666,67	30%	1 166,67
6 666,67	15 000,00	34%	1 433,33
15 000,00	-	38%	2 033,33

Dossier 6 : (15 points)

A- L'entreprise COMIX est en relation avec deux banques, qui lui font les conditions d'escompte suivantes :

Banques	Taux d'escompte	Commission	TVA
BMCE	10%	2%	10%
CDM	12%	1%	10%

Le 15/03/2011, COMIX désire escompter une traite d'une valeur nominale de 15 800 Dh ayant pour échéance le 18/06/2011.

Travail à faire :

- 1) Etablir les deux bordereaux d'escompte. (4 pts)
- 2) Quelle est la banque qui présente les meilleures conditions d'escompte ? (2 pts)

B- Les taux horaires des salaires du personnel de COMIX, sont répartis comme suit :

Taux Horaire en Dh	Nombre de salariés
50	24
60	11
70	6
80	7
90	3
100	14
120	5
150	8
250	2
Total	80 Salariés

Travail à faire :

- 1) Calculer : (4 points)
 - a) Le nombre des salariés ayant un taux horaire de 70 à 120 Dh
 - b) Le pourcentage des salariés ayant un taux horaire supérieur ou égal à 100 Dh
- 2) Déterminer les paramètres suivants : (5 points)
 - c) Le mode,
 - d) La moyenne arithmétique,
 - e) La médiane,
 - f) La variance,
 - g) L'écart type.